



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Réponse de l'UNESCO à l'épidémie d'Ebola

Document de stratégie



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Réponse de l'UNESCO à l'épidémie d'Ebola

Document de stratégie

Décembre 2014

Publié en 2014 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France

© UNESCO 2014



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 IGO (CC-BY-NC-ND 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-cbyncnd-fr).

Titre original : *UNESCO's Response to Ebola – Strategy Paper*

Publié en 2014 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Composé et imprimé dans les ateliers de l'UNESCO

L'imprimeur de cette publication a obtenu la certification « Imprim'Vert », le label écologique de l'industrie graphique française.

Imprimé en France

ED-2014/WS/40 – CLD 3013.14

Avant-propos

L'épidémie actuelle du virus Ebola a un effet dévastateur sur les peuples d'Afrique de l'Ouest, révélant les vulnérabilités de leurs systèmes et de leurs services de santé. Son impact a touché tous les secteurs de la société, empêchant la fourniture de services de base, tels que la santé et l'éducation, paralysant l'économie et mettant en péril la cohésion sociale.

À l'heure où nous imprimons ces lignes, des signes positifs laissent espérer une amélioration dans certains pays. Par exemple, le Libéria a fait état d'un ralentissement des cas, mais nous devons redoubler d'efforts, car il y a encore de nouveaux cas d'infection, dont chacun aurait pu être évité. L'UNESCO intensifie ses efforts pour faire face à la crise d'Ebola et joue un rôle clé dans la riposte mondiale. Pour cela, nous nous appuyons sur l'expertise de l'Organisation dans le domaine de la culture, de l'éducation, de la communication et des sciences, ainsi que sur nos relations de travail étroites avec les ministères, la société civile, d'autres organismes des Nations Unies, des partenaires multilatéraux et d'autres partenaires de développement, y compris le secteur privé.

Nous devons continuer de mettre l'accent sur la réponse d'urgence, tout en préparant l'avenir. L'UNESCO est dans une position idéale pour fournir un appui aux États membres afin de réussir la transition entre la crise et la période de reconstruction et de développement. En même temps, nous devons nous préparer pour parer à d'éventuelles épidémies à venir, et établir des bases solides pour permettre aux pays de résister et de répondre, à l'avenir, à toute situation d'urgence. Ebola n'est ni la première, ni la dernière crise sanitaire, et les systèmes mis en place pour répondre au virus Ebola et pour renforcer la fourniture des services de base seront applicables à d'autres situations d'urgence.

Alors que l'épidémie progresse, les priorités pour répondre à la maladie à virus Ebola vont continuer à évoluer. Cette stratégie reconnaît que toutes les éventualités ne peuvent être prévues, et c'est pour cela que la réponse de l'UNESCO doit être flexible afin de faire face aux nouveaux développements, à l'évolution de l'épidémie et aux besoins des pays actuellement sans transmission généralisée.

Notre expérience dans la lutte contre le VIH nous montre aussi que l'éducation seule ne suffit pas à apporter les changements nécessaires pour endiguer l'épidémie – notre réponse doit être complétée par des efforts visant à aborder les facteurs sociaux et culturels sous-jacents. Cette approche transversale et interdisciplinaire constitue la force de l'UNESCO, bien adaptée pour répondre à la crise d'Ebola.

Dans cette optique, l'UNESCO va travailler avec la Mission des Nations Unies pour les interventions d'urgence sur Ebola, ainsi qu'avec les équipes de pays des Nations Unies, les États membres et les partenaires, afin d'assurer un alignement optimal et une action globale efficace. Cette stratégie décrit comment l'UNESCO contribuera à stopper l'épidémie, à préserver la stabilité, à assurer la continuité des services essentiels, et à renforcer la capacité des pays actuellement indemnes à se préparer à de futures épidémies.



Irina Bokova
Directrice générale de l'UNESCO

Table des matières

Résumé	5
› Analyse de situation.....	7
›› État actuel de l'épidémie et pronostic.....	8
›› La stratégie des Nations Unies face au virus Ebola.....	11
›› But et objectifs de la réponse de l'UNESCO.....	13
›› Mobiliser l'expertise de l'UNESCO	14
› Domaines d'intervention prioritaires	19
›› Actions visant à stopper l'épidémie	20
›› Actions visant à préserver la stabilité.....	21
›› Actions visant à assurer la continuité des services essentiels dans le domaine de l'éducation	23
›› Actions visant à renforcer les capacités dans les pays actuellement exempts en vue de préparer et prévenir de nouvelles flambées.....	24
›› Au-delà de l'urgence	26
› Modalités de mise en œuvre, de suivi et d'établissement des rapports.....	27
›› Modalités de coordination de la réponse de l'UNESCO.....	28
›› Mise en œuvre et capacité.....	28
›› Suivi et évaluation	29
›› Partenariats avec des acteurs clés	30
Acronymes	31

Résumé

La dernière poussée de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest a été décrite par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) comme la « plus grave crise de santé publique des temps modernes ». Toutefois, son impact n'est plus seulement sanitaire et se fait sentir dans toutes les sphères de la vie sociale, empêchant la fourniture des services de base, affectant la durabilité économique des individus et des pays, et mettant en péril la cohésion sociale. L'UNESCO a un rôle essentiel à jouer dans la réponse de la communauté mondiale. Capable de mobiliser l'expertise dans un certain nombre de domaines différents (culture, éducation, communication et sciences) et entretenant d'étroites relations de travail avec les ministères, la société civile, les autres organismes des Nations Unies, les acteurs multilatéraux et les autres partenaires de développement, y compris le secteur privé, l'UNESCO est idéalement placée pour apporter un soutien aux États membres qui font face au virus Ebola.

Conformément à son mandat et dans le cadre du soutien à ses États membres, l'UNESCO a pour **but immédiat de renforcer la capacité des pays de répondre à la crise du virus Ebola, et d'y résister**, dans les pays affectés et au-delà.

Les objectifs de l'UNESCO sont les suivants :

1. contribuer aux **efforts pour stopper l'épidémie** ;
2. aider à **préserver la stabilité** en cartographiant et améliorant les systèmes de circulation de l'information pertinents et en comblant les déficits de connaissances et de communication par des actions de développement des médias, notamment dans les domaines de l'amélioration des politiques des médias, de la formation des journalistes et de la formation à la maîtrise des médias et de l'information ;
3. préserver la **continuité des services essentiels** en matière d'éducation, en identifiant d'autres moyens d'assurer l'éducation (tels que radio, technologie mobile, etc.) et en facilitant leur mise en place ;
4. aider les pays actuellement exempts à combattre les informations erronées et à se **préparer à une éventuelle flambée de la maladie** en mettant sur pied des mécanismes de réponse aptes à assurer la continuité des services en cas d'épidémie.
5. L'**objectif à plus long terme** de l'UNESCO est d'**accroître la capacité des États membres de se préparer et de répondre à une telle crise de santé publique ou à une crise similaire à l'avenir** en renforçant les mécanismes pouvant les aider à faire face à toute situation imprévue.
6. Tous les Secteurs de programme de l'UNESCO contribueront à la réponse à l'épidémie, chacun dans le cadre des stratégies et actions qui lui sont propres, en soutenant l'action menée au niveau national par des interventions adaptées aux contextes locaux, en pleine conformité avec la Stratégie de l'UNESCO concernant la maladie à virus Ebola. Une proposition de principe séparée, comprenant un budget pour 2015, a été élaborée pour faciliter la mise en œuvre rapide de cette stratégie.

➤ **Analyse de situation**

» État actuel de l'épidémie et pronostic

L'actuelle flambée de la maladie à virus Ebola a eu un effet dévastateur sur les pays affectés, mettant à nu les fragilités de leurs services et de leurs systèmes. Son impact n'est plus seulement sanitaire et se fait sentir dans toutes les sphères de la vie sociale, empêchant la fourniture de services essentiels comme l'éducation, affectant la durabilité économique des individus et des pays, et mettant en péril la cohésion sociale. Même si la maladie à virus Ebola ne présente pas le plus fort taux de transmission (mesure de la facilité de transmission d'un individu à l'autre) – 1,5 à 2 contre par exemple 12 à 18 pour la rougeole – son taux de létalité est l'un des

plus élevé : il s'établit à 70 % dans le cadre de la flambée actuelle, mais peut atteindre 90 %. Cette maladie n'est pas la première crise de santé publique qui affaiblit la capacité des pays d'assurer les services de base et elle ne sera pas non plus la dernière, de sorte qu'un soutien à plus long terme au renforcement des mécanismes de réponse sera nécessaire pour aider les pays à se préparer à faire face à toute situation imprévue. Par conséquent, bien que ce document de stratégie porte sur la maladie à virus Ebola, il s'applique aussi aux autres crises de santé publique qui pourraient survenir.

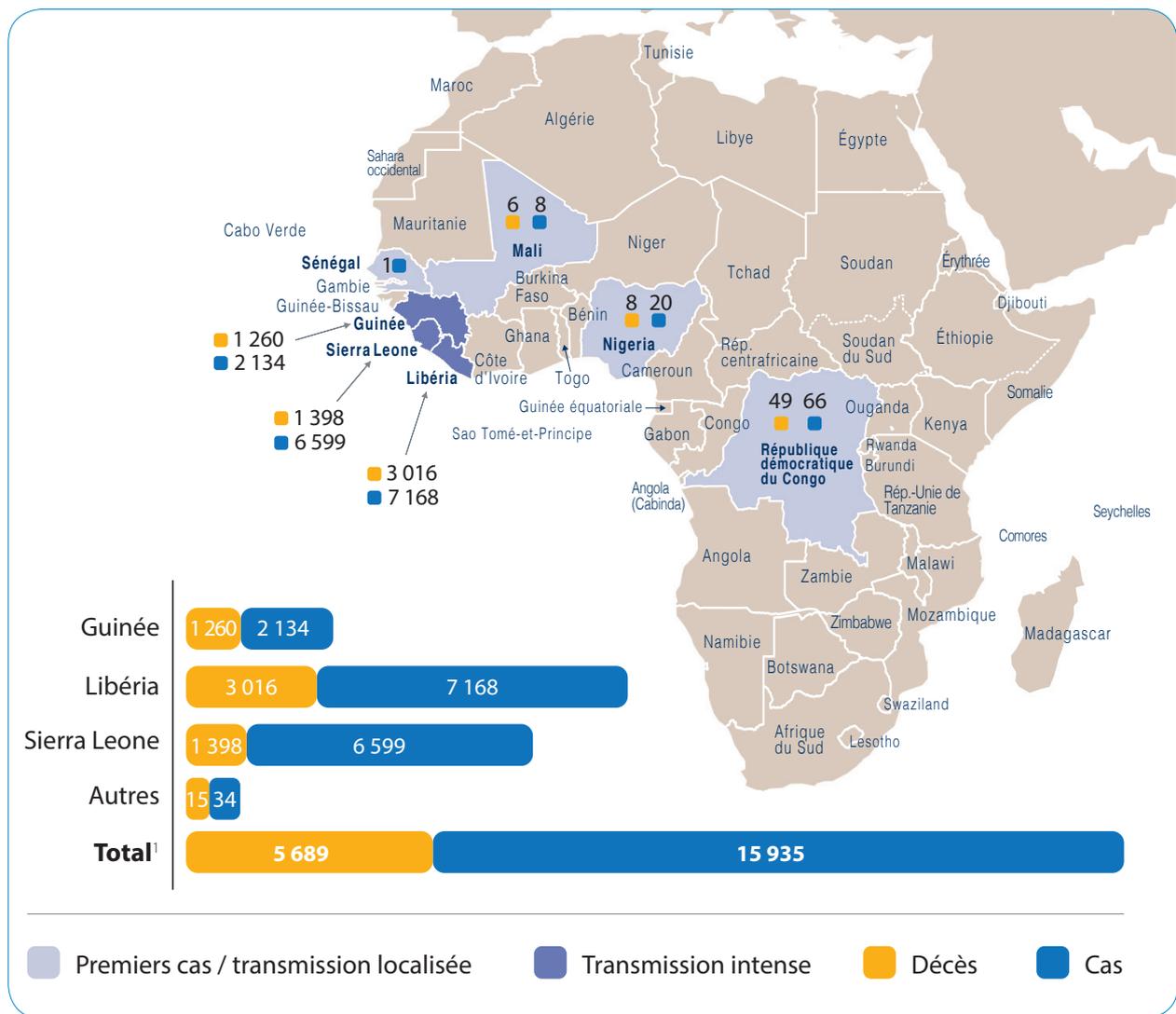


Figure 1 : Nombre de cas et de décès signalés en Afrique de l'Ouest (au 23 novembre 2014)

1 Épidémie distincte en République démocratique du Congo non comprise.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS),² au 23 novembre 2014, 15 935 cas confirmés, probables ou suspectés avaient été signalés au total dans les sept pays touchés par le virus (Espagne, États-Unis d'Amérique, Guinée, Libéria, Mali, Nigeria, Sénégal et Sierra Leone). Le nombre de décès déclarés s'élève à 5 689, dont 1 260 en Guinée, 3 016 au Libéria et 1 398 en Sierra Leone. Les autres décès se sont produits dans des pays où la maladie ne s'est pas largement propagée, comme par exemple le Nigeria, les États-Unis d'Amérique, et plus récemment le Mali. L'OMS avertit que le nombre total de cas et de décès déclarés est en deçà de la réalité.

La Feuille de route de l'OMS pour la riposte au virus Ebola distingue trois catégories de pays : (1) les pays touchés par une transmission intense et étendue (Guinée, Libéria et Sierra Leone), (2) les pays présentant un premier cas ou quelques premiers cas ou une transmission localisée (Espagne, États-Unis d'Amérique, Mali, Nigeria et Sénégal), et (3) les pays voisins de zones à transmission intense ou ayant avec elles de solides liens commerciaux. Certains pays peuvent appartenir à la fois aux catégories 2 et 3. L'OMS a officiellement déclaré la fin de l'épidémie

² http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/132080/1/WHO_EVD_Roadmap_14.1_fre.pdf?ua=1

au Sénégal, en faisant observer que le succès des efforts pour stopper la transmission dans ce pays ainsi qu'au Nigeria était dû notamment à un vigoureux leadership politique, à la rapidité des mesures de détection et de réponse, à des campagnes de sensibilisation du public et à un solide soutien des organisations partenaires. Le fait que la transmission ait été stoppée dans ces deux pays ne signifie pas que de nouveaux cas ne s'y déclareront pas à l'avenir. Une épidémie distincte en République démocratique du Congo, où l'on a signalé 66 cas et 49 décès, a maintenant été déclarée finie.

À la différence de nombreux autres virus, le virus Ebola n'est contagieux qu'en cas de contact direct avec les fluides corporels, et ne se transmet ni par voie aérienne ni par l'intermédiaire d'un vecteur. La transmission interhumaine du virus se fait par contact direct (lésions cutanées ou membranes muqueuses) avec le sang, les sécrétions, les fluides organiques et autres fluides corporels de personnes infectées, ou avec des surfaces ou des matériaux (literie ou vêtements, par exemple) contaminés par ces fluides. Les personnes infectées ne deviennent contagieuses que lors de l'apparition des premiers symptômes, mais ne cessent pas de l'être après la mort. Elles demeurent contagieuses tant que le virus est présent dans leur sang et leurs fluides corporels, y compris le sperme et le lait maternel. De nouvelles

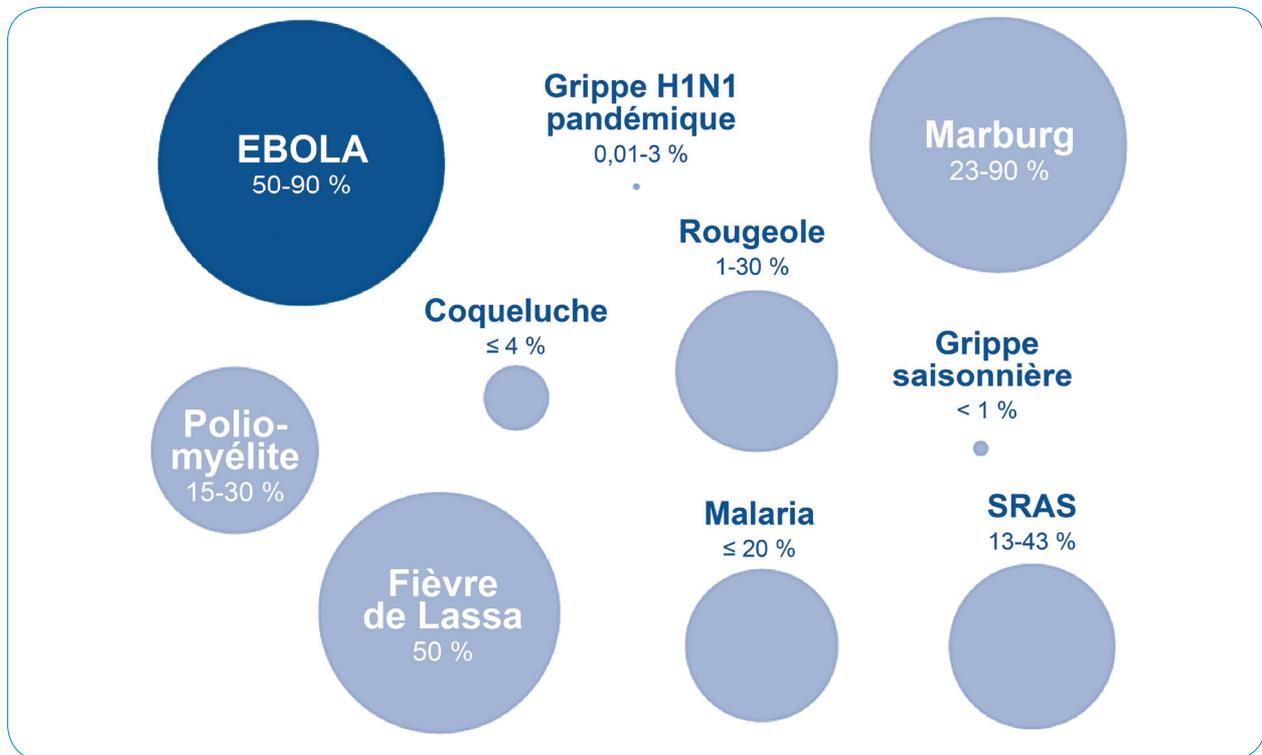
Modes de transmission du virus Ebola et d'autres maladies

 CONTACT DIRECT AVEC LES FLUIDES CORPORELS	 VOIE AÉRIENNE	 VECTEUR (moustique)	 TRANSMISSION SYMPTOMATIQUE	 TRANSMISSION ASYMPTOMATIQUE*
<p>Ebola</p> <p>Hépatite C</p> <p>VIH</p>	<p>Grippe</p> <p>Rougeole</p> <p>Coqueluche</p> <p>SRAS</p> <p>Tuberculose</p>	<p>Malaria</p>	<p>Ebola</p> <p>Rougeole</p> <p>Coqueluche</p>	<p>Hépatite C</p> <p>VIH</p> <p>Grippe</p> <p>Malaria</p> <p>Poliomyélite</p> <p>Tuberculose</p>

* Ces virus se transmettent aussi durant la phase symptomatique.

Source : "How is Ebola transmitted?" et "Is asymptomatic transmission of Ebola possible?" The Henry J. Kaiser Family Foundation, site consulté le 26 novembre 2014, <http://kff.org/infographic/ebola-characteristics-and-comparisons-to-other-infectious-diseases/>

Taux de létalité de la maladie à virus Ebola et d'autres maladies



Source : "How deadly is Ebola," The Henry J. Kaiser Family Foundation, site consulté le 26 novembre 2014, <http://kff.org/infographic/ebola-characteristics-and-comparisons-to-other-infectious-diseases/>

recherches menées par les Centres de contrôle et de prévention des maladies des États-Unis montrent que le virus est encore présent dans le sperme des hommes infectés jusqu'à 90 jours après leur guérison.

La période d'incubation varie de 2 à 21 jours et le taux de létalité de la maladie à virus Ebola a oscillé dans le passé entre 50 et 90 %, mais les données actuelles donnent à penser que ce taux est de 70 % dans l'épidémie qui sévit en Afrique de l'Ouest.

L'OMS a qualifié l'épidémie de « plus grande crise de santé publique des temps modernes », et a estimé selon ses projections que l'on pourrait enregistrer avant la fin de décembre 2014 de 5 000 à 10 000 nouveaux cas par semaine en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

L'impact de la maladie à virus Ebola n'a pas été seulement d'ordre médical et économique. Au Libéria, les établissements scolaires publics et privés sont fermés depuis le mois de juillet, de sorte que 1,4 million d'enfants n'ont plus accès à l'éducation. La Sierra Leone et la Guinée connaissent une situation similaire, et même si d'autres moyens éducatifs sont mis en œuvre, il n'y a aucun calendrier précis concernant la réouverture des

écoles. La maladie a touché des jeunes femmes et des jeunes hommes qui se trouvent en première ligne dans les communautés affectées : ceux qui l'ont contractée, ceux qui ont survécu, les premiers secouristes, les professionnels de la santé, les militaires, ceux qui s'occupent d'enterrer les corps et les volontaires des campagnes de sensibilisation. Le nombre croissant d'orphelins place en outre les aînés dans la position difficile de principal soutien de leurs frères et sœurs plus petits. La situation des jeunes face au virus appelle des actions stratégiques qui facilitent la participation proactive des jeunes gens des deux sexes, tout en leur donnant les moyens d'agir comme des citoyens et acteurs sociaux responsables. Futurs moteurs de la société, les jeunes sont appelés à jouer un rôle important dans les communautés à mesure qu'ils développent leurs potentialités d'agents et sujets des transformations sociales.

Les médias publics contribuent de manière essentielle à façonner l'opinion et à réduire l'impact des flambées de maladie à virus Ebola. Il importe qu'ils disposent de réseaux suffisants et travaillent en liaison systématique avec des sources de connaissances et d'information crédibles pour remplir leur fonction, qui consiste

notamment à combattre les spéculations et les rumeurs discriminatoires et stigmatisantes incompatibles avec une pratique éthique et professionnelle du journalisme. Des efforts de sensibilisation internationaux sont nécessaires pour substituer à la couverture négative d’Ebola dans les médias des reportages objectifs et réalistes qui reflètent l’esprit de résilience et sont contrebalancés par des récits de conduites exemplaires. Si le développement du journalisme scientifique et médical relève sans doute d’une stratégie à plus long terme, les mesures immédiates visant à renforcer les capacités d’investigation et la sécurité des journalistes et à créer des liens entre leurs organisations et les sources d’informations primaires auront des effets positifs et sauveront des vies. De même, l’éducation a un rôle central à jouer, en particulier dans les pays qui n’ont pas été affectés jusqu’ici mais où les risques de l’être sont élevés, en donnant aux enseignants et au Système des écoles associées (réSEAU) les moyens nécessaires pour mobiliser les communautés et éduquer les enfants à des fins de sensibilisation et de prévention.

La réponse à la flambée de maladie à virus Ebola a eu à juste titre pour principal objectif de veiller à ce que les populations affectées reçoivent des soins médicaux adaptés, mais l’indispensable dialogue sur les questions de bioéthique concernant la gestion de l’épidémie garde un caractère fragmenté. Des questions telles que celles de la justification éthique du recours à des traitements expérimentaux, de la manière de répartir des moyens médicaux limités, ou des pratiques traditionnelles en matière de santé, pour ne citer qu’elles, sont examinées au cas par cas. Il faut faire en sorte que de telles questions, qui touchent à tous les aspects de la réponse nationale et internationale à cette crise de santé publique, soient traitées selon des approches compatibles avec les normes internationales de bioéthique, de façon à protéger comme il convient la dignité et les droits de l’homme de toutes les personnes affectées par la maladie à virus Ebola. Cela est important non seulement pour la réponse immédiate à cette maladie, mais aussi pour la capacité à plus long terme de faire face aux crises et préoccupations de santé publique à venir, à l’échelon national comme au niveau international.

» La stratégie des Nations Unies face au virus Ebola

Devant la montée de l’épidémie, le Conseil de sécurité de l’Organisation des Nations Unies a déclaré que celle-ci constituait « une menace pour la paix et la sécurité internationales » et a encouragé la création en septembre dernier de la première mission sanitaire d’urgence des Nations Unies, Mission des Nations Unies pour l’action d’urgence contre l’Ebola (MINUAUCE), basée au Ghana. En juillet 2014, l’OMS a soutenu la tenue à Accra d’une réunion des trois pays connaissant une transmission étendue en vue d’élaborer un plan de riposte pour l’Afrique de l’Ouest, puis a publié au mois d’août une Feuille de route pour la riposte au virus Ebola énonçant les mesures nécessaires pour stopper la propagation du virus dans un délai de 6 à 9 mois et prévenir l’extension de l’épidémie à l’échelle internationale.

Le 12 août 2014, le Secrétaire général de l’ONU a nommé un Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour l’Ebola, et le Bureau de la

coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a publié le 16 septembre un document intitulé *Ebola virus disease outbreak – Overview of needs and requirements*, qui indique pour toute une série d’objectifs les ressources que les gouvernements nationaux, l’OMS, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et certaines organisations non gouvernementales devront mettre en œuvre pour juguler efficacement la crise dans les six prochains mois. Bien qu’initialement conçu dans l’hypothèse de 20 000 cas éventuels, chiffre dont il est évident aujourd’hui qu’il sera dépassé, ce document constitue néanmoins une base et définit des objectifs stratégiques pour une réponse intégrée à la crise. Au nombre de cinq, ces objectifs stratégiques sont assortis de 13 actions d’importance critique (voir le tableau ci-après), et d’un certain nombre de tâches et de conditions à remplir face à l’épidémie (pour plus de détails, voir OCHA, *Ebola virus disease outbreak – Overview of needs and requirements*).

5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES (STEPP) ET 13 ACTIONS D'IMPORTANCE CRITIQUE

- 1 **STOPPER** la flambée épidémique
 - 1 Détection et dépistage des personnes infectées par Ebola
 - 2 Sécurité et dignité des enterrements
- 2 **SOIGNER** les personnes infectées
 - 3 Traitement des personnes atteintes du virus Ebola et contrôle de l'infection
 - 4 Soins médicaux aux secouristes
- 3 **ASSURER** les services essentiels
 - 5 Sécurité alimentaire et nutrition
 - 6 Accès aux services de base (y compris traitement des maladies autres qu'Ebola)
 - 7 Primes au personnel
 - 8 Relèvement et économie
- 4 **PRÉSERVER** la stabilité
 - 9 Approvisionnement fiable en matériel et fournitures
 - 10 Transports et carburant
 - 11 Mobilisation sociale et engagement de la communauté
 - 12 Messages
- 5 **PRÉVENIR** de nouvelles flambées épidémiques dans les pays actuellement exempts
 - 13 Approche multidimensionnelle visant à renforcer l'état de préparation de tous les pays en vue de détecter rapidement toute exposition au virus Ebola et d'y faire face, en particulier les pays partageant une frontière terrestre avec les zones de transmission active et ceux qui sont des plates-formes du transport international

Source : OCHA. 2014. *Ebola virus disease outbreak – Overview of needs and requirements*. New York, OCHA.

Dans le cadre de la MINUAUCE, créée pour répondre aux besoins immédiats face aux flambées de maladie à virus Ebola, l'OMS est chargée de la stratégie sanitaire globale et de la fonction consultative, tandis que les autres organismes des Nations Unies agissent dans leurs domaines d'expertise respectifs sous l'impulsion et la direction générale du chef de la Mission. Cette dernière mettra à profit les compétences existantes des Équipes de pays des Nations Unies et des partenaires internationaux, y compris les organisations non gouvernementales, qui sont présents sur le terrain en vue de réduire les lacunes au minimum, et assurera la direction des opérations.

L'épidémie de maladie à virus Ebola est une crise complexe qui a incité un grand nombre de parties prenantes à agir, mais sans véritable dispositif de coordination, l'efficacité de leur réponse pâtira, entre

autres, des doubles emplois, retards et lacunes. Un certain nombre de mécanismes ont déjà été mis en place comme le Centre d'opérations d'urgence en Sierra Leone, la Structure de gestion des incidents au Libéria et la réunion hebdomadaire de la Présidente Ellen Johnson Sirleaf avec les principales parties prenantes (les principaux membres de son gouvernement, les Nations Unies, le Gouvernement des États-Unis et l'Union africaine). Parmi les organismes des Nations Unies et autres partenaires, différents mécanismes de coordination ont été créés, en dehors de la MINUAUCE, pour accroître l'efficacité des interventions, comme la Réunion internationale hebdomadaire de coordination interorganisations de la communication relative à Ebola (*International Interagency Ebola Communication Coordination Call*), présidée par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), à laquelle participent un certain nombre de partenaires tels que

l'UNICEF, l'OMS, la FICR, l'USAID, l'OIM, l'ONUSIDA, le PNUD et l'UNESCO. De plus les Équipes de pays des Nations Unies des pays affectés et des pays voisins ont été chargées d'élaborer des bilans communs de pays à partir desquels des appels à propositions seront lancés au niveau national. Dans les pays où elle est déjà présente, et au niveau mondial, l'UNESCO coordonne dès à présent son action avec les autres partenaires afin d'en améliorer l'efficacité.

En ce qui concerne la levée de fonds, l'ONU a créé le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour la lutte contre Ebola afin d'assurer la cohérence des contributions du système des Nations Unies à la réponse globale face à la maladie à virus Ebola. Le Fonds est géré conformément aux priorités stratégiques énoncées dans le document de l'OCHA *Ebola Virus Disease Outbreak – Overview of Needs and Requirements*

(présenté plus haut). Un Fonds pour la lutte contre Ebola de la Fondation des Nations Unies a également été créé pour collecter des fonds.

Étant donné la multiplicité des interventions en cours, la réponse de l'UNESCO tient compte également des autres stratégies et initiatives pertinentes, comme celles de l'Union africaine. Cette réponse sera fonction des besoins identifiés au niveau des pays, dans le cadre notamment des exercices de cartographie et d'établissement des priorités réalisés par les Équipes de pays des Nations Unies. Des cartographies à l'échelon national sont effectuées à intervalles réguliers pour déterminer le travail accompli par les principaux partenaires et repérer les lacunes et les besoins. En outre, les rapports de situation de la MINUAUCE rendent compte des actions menées sur le terrain.

» But et objectifs de la réponse de l'UNESCO

Conformément à son mandat en matière de soutien aux États membres, l'UNESCO a pour **but immédiat de renforcer la capacité des pays de répondre et de résister à la crise du virus Ebola**, à la fois dans les pays affectés et dans les pays voisins, par des contributions techniques dans ses domaines de compétence. Des activités spécifiques seront définies pour chaque objectif et chaque échéance dans des documents de projet détaillés, adaptés aux contextes et besoins locaux dans chacun des trois pays prioritaires.

Les objectifs de l'UNESCO sont les suivants :

1. contribuer aux **efforts pour stopper l'épidémie** ;
2. aider à **préserver la stabilité** en cartographiant et améliorant les systèmes de circulation de l'information pertinents et en comblant les déficits de connaissances et de communication par des actions de développement des médias, notamment dans les domaines de l'amélioration des politiques des médias, de la formation des journalistes et de la formation à la maîtrise des médias et de l'information ;

3. préserver la **continuité des services essentiels** en matière d'éducation, en identifiant d'autres moyens d'assurer l'éducation (tels que radio, technologie mobile, etc.) et en facilitant leur mise en place ;
4. aider les pays actuellement exempts à combattre les informations erronées et à se **préparer à une éventuelle flambée de la maladie** en mettant sur pied des mécanismes de réponse aptes à assurer la continuité des services en cas d'épidémie.

L'**objectif à plus long terme** de l'UNESCO est d'**accroître la capacité des États membres de se préparer et de répondre à une telle crise de santé publique ou à une crise similaire** à l'avenir. Comme indiqué plus haut, la crise sanitaire actuelle n'est pas la première qui ait fragilisé la capacité des pays d'assurer les services de base, et ce ne sera pas non plus la dernière. Soutenir la mise en place de systèmes durables et renforcer les mécanismes de réponse des pays aidera ces derniers à se préparer à faire face à toute situation imprévue.

» Mobiliser l'expertise de l'UNESCO

La mission de l'UNESCO – édifier la paix, éliminer la pauvreté et promouvoir le développement durable et le dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture et la communication et l'information – la place dans une position unique s'agissant d'appuyer une réponse multisectorielle face à la maladie à virus Ebola. Guidée par une approche fondée sur les droits de l'homme, l'Organisation a fait de l'égalité des genres et de l'Afrique les deux priorités globales de sa Stratégie à moyen terme pour 2014-2021. Les programmes et activités de l'UNESCO sont conçus pour refléter ces priorités organisationnelles, qui sont aussi d'une importance essentielle pour garantir une réponse efficace et équitable face au virus Ebola.

Le mandat de l'UNESCO comprend diverses questions en rapport avec la santé, et les organes directeurs de l'Organisation ont défini des résultats attendus particuliers dans le domaine de l'éducation à la santé, dans le cadre de l'objectif stratégique 2 de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2014-2021), et de l'axe d'action 2 de son Programme et budget pour 2014-2017 (37 C/5), à savoir *Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables*. De plus, le rôle de l'UNESCO en tant que l'un des six organismes fondateurs qui coparrainent le Programme commun ONUSIDA depuis son lancement en 1994 témoigne de la pertinence de ce travail face aux enjeux sanitaires mondiaux. Depuis, l'UNESCO a accumulé plus de deux décennies d'expérience en aidant ses États membres à amplifier la réponse du secteur éducatif face au VIH et au SIDA, en particulier par des actions de sensibilisation, la production de directives normatives et techniques, la recherche et la collecte de données destinées à améliorer la base de connaissances factuelles et l'élaboration de programmes fondés sur ces données et adaptés aux besoins des groupes les plus exposés et les plus vulnérables.

Tous les secteurs de programme et certains services centraux spécialisés de l'UNESCO seront mobilisés pour contribuer à la réponse à Ebola, par des stratégies propres à chacun et des stratégies multisectorielles,

et conformément à la Stratégie à moyen terme de l'Organisation et au cadre de résultat pour 2014-2017 présenté ci-dessus. La Division pour l'égalité des genres, le Département Afrique et l'équipe de la Directrice générale pour la réponse aux crises et aux situations de transition fourniront un appui technique à toutes les initiatives et en assureront le suivi. Le Bureau de la planification stratégique apportera un soutien à la coordination et la coopération avec les donateurs sur le terrain.

Secteur de l'éducation (ED)

Le Secteur ED aide les États membres à renforcer leur système éducatif afin d'offrir à tous des possibilités d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie de grande qualité. Pour ce qui concerne la réponse à la maladie à virus Ebola, il aide les ministères de l'éducation à concevoir des analyses et des stratégies de réduction des risques, et à élaborer des programmes de santé scolaire complets permettant de faire face aux crises sanitaires avant même qu'elles se déclarent. Les experts du Secteur s'efforcent aussi d'étendre les possibilités d'apprentissage novatrices au moyen de la radio et d'autres technologies de l'information et de la communication (TIC), en axant tout particulièrement leurs efforts sur l'apprentissage mobile des élèves et enseignants. C'est ainsi que l'UNESCO apportera un soutien au « Programme d'éducation par la radio » lancé par le Ministère de l'éducation du Libéria pour assurer la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage. Ces technologies peuvent jouer un rôle essentiel dans la réponse à la maladie à virus Ebola, en offrant des services éducatifs de substitution lorsque les écoles et lycées ne peuvent pas rester ouverts. Dans le cadre des programmes d'éducation aussi bien formels que non formels, y compris l'EFTP et la formation aux compétences, l'UNESCO cherchera aussi à faciliter l'élaboration et la diffusion de matériels d'apprentissage contenant des informations exactes sur la prévention et le traitement de la maladie et d'autres questions relatives à la santé, à l'image de la série *Bouba et Zaza – Cultures d'enfances*.

Énoncé de mission de l'UNESCO : « En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, l'UNESCO, conformément à son Acte constitutif, contribue à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. »

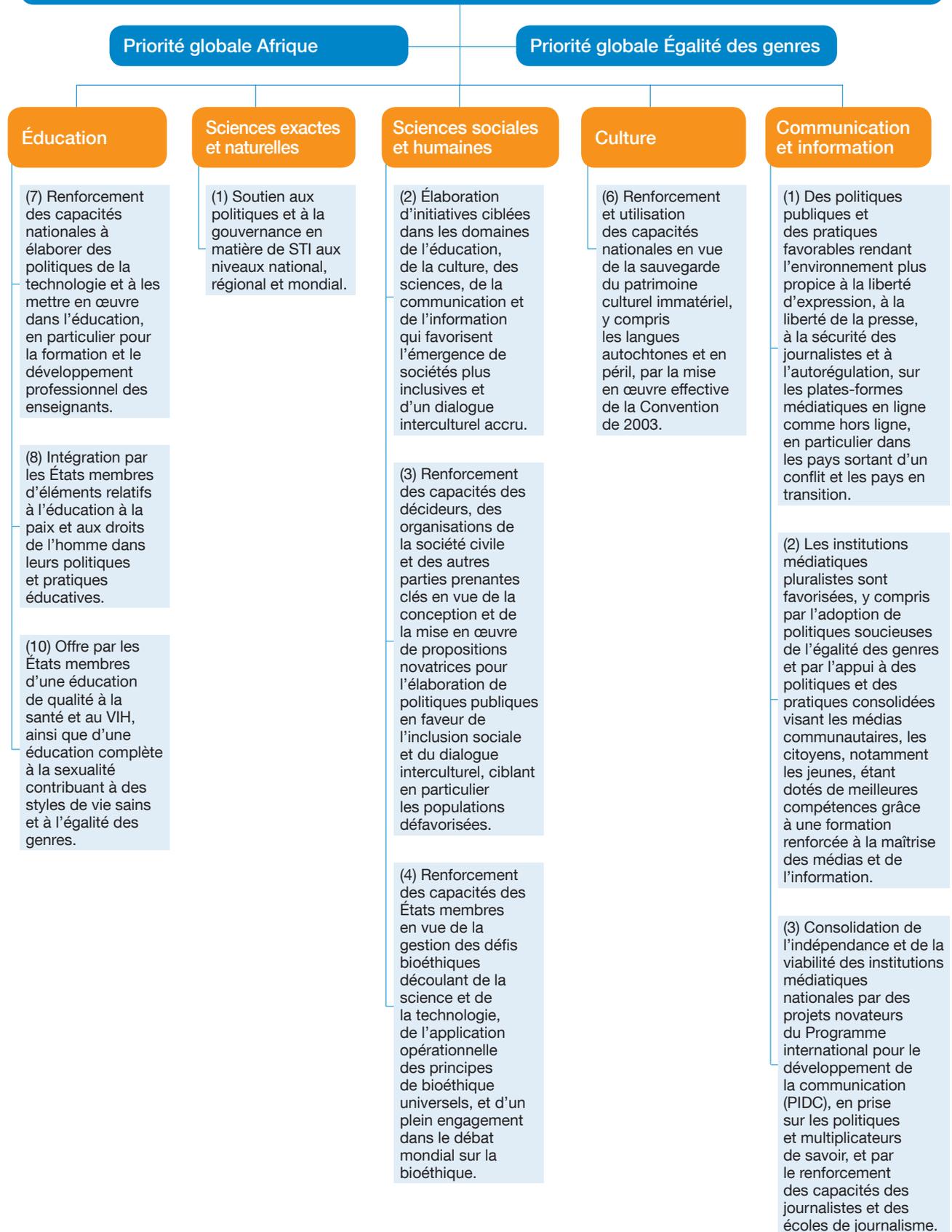


Figure 2 : Résultats escomptés énoncés dans le Programme et budget de l'UNESCO pour 2014-2017 pertinents pour la réponse à la maladie à virus Ebola

Il sera également tenu compte des réalisations du Secteur de l'éducation et des enseignements tirés de son expérience de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, en particulier dans le cadre du programme Enseigner le respect pour tous et de la réponse au VIH et au SIDA.

Secteur des sciences exactes et naturelles (SC)

Le Secteur SC aide les gouvernements à resserrer les liens entre science, politiques et société, en vue de relever les défis mondiaux selon une approche holistique et interdisciplinaire mettant à contribution l'éventail complet des connaissances et des disciplines scientifiques. Dans le cadre de la réponse au virus Ebola, il s'attachera à promouvoir des contenus scientifiques exacts et à jour, et mettra à profit son expérience de la communauté scientifique pour transmettre l'information issue de cette dernière auprès des médias. À plus long terme, le Secteur centrera son action sur le renforcement de la recherche scientifique dans les régions où se trouvent les pays les plus affectés afin d'y développer les capacités de traitement et de prévention, ainsi que d'y constituer une masse critique de scientifiques bien formés, capables de conseiller les gouvernements sur ce que doivent être les priorités des politiques nationales de la recherche.

Secteur des sciences sociales et humaines (SHS)

Le Secteur SHS aide les États membres à élaborer des politiques novatrices et inclusives pour accompagner et anticiper les transformations sociales, et pour faciliter des réponses proactives intégrant la prise de décisions éthiques et le dialogue interculturel. Cette orientation met le Secteur en position de répondre à un certain nombre de problèmes sociaux et éthiques émergents liés à l'épidémie d'Ebola, comme la fourniture équitable et inclusive de services de santé, et la question des incidences éthiques des avancées médicales. SHS travaille aussi aux côtés des pays dans le domaine de l'aide en amont à l'élaboration de politiques publiques transversales et inclusives en faveur de la jeunesse, et directement auprès des jeunes, dont elle appuie la

mobilisation et l'autonomisation. Le Secteur s'emploiera à associer activement les États membres et la société civile à la réponse à l'épidémie d'Ebola, en particulier pour sensibiliser à la stigmatisation et à la discrimination, et pour promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme de toutes les interventions face à la maladie. L'UNESCO s'appuiera sur sa Stratégie opérationnelle pour la jeunesse (2014-2021) pour élaborer des programmes avec et pour les jeunes. Le Secteur s'attachera aussi à promouvoir la prise de décisions valides sur le plan éthique dans la réponse nationale et internationale à la crise du virus Ebola, en faisant notamment mieux connaître les principes de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme.

À cet égard, l'UNESCO mettra à profit ses 20 années d'expérience dans la promotion de la réflexion bioéthique et la mise en place d'infrastructures de bioéthique, et le vaste réseau de comités nationaux de bioéthique qu'elle a tissé dans le monde entier. Le Comité international de bioéthique (CIB), en consultation avec le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB), a formulé des avis sur des questions de bioéthique telles que le consentement éclairé, la responsabilité sociale et la santé, la non-discrimination et la non-stigmatisation, ainsi que les incidences éthiques des systèmes de médecine traditionnels, qui touchent toutes à la santé dans le monde et à l'actuelle crise du virus Ebola. De plus, au cours d'une session commune (9-10 septembre 2014), le CIB et le CIGB ont adopté une déclaration sur la maladie à virus Ebola dans laquelle ils ont appelé les États à :

- ▀ définir et mettre en œuvre des stratégies de lutte contre l'épidémie impliquant les populations locales et tenant compte du contexte particulier aux pays concernés, dans sa dimension éthique, sociale et culturelle ;
- ▀ renforcer les capacités des systèmes de santé des États touchés par cette épidémie afin que financièrement, matériellement et d'un point de vue organisationnel et humain, ils puissent y faire face, en prévenir l'extension et la maîtriser dans la durée ;
- ▀ encourager à hauteur de la gravité de cette crise sanitaire, les efforts menés dans le domaine de la recherche scientifique ;

- ▮ encourager les efforts de la communauté scientifique en vue de l'élaboration de traitements adaptés et les travaux sur l'évaluation de leur efficacité dans le cadre d'une gouvernance éthique des épidémies ;
- ▮ renforcer à cette fin les mécanismes de coordination entre chercheurs.

Secteur de la communication et de l'information (CI)

Le Secteur CI a pour mandat de faciliter le pluralisme et la participation des médias et de promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression, à la liberté de la presse et à la sécurité des journalistes en soutenant des organismes de média viables et indépendants et en rendant possible l'accès universel à l'information et aux connaissances ainsi que la préservation de celles-ci. Le Secteur appuie l'élaboration de politiques prolongeant à moyen et long termes les mesures à court terme. Son action vise notamment à développer les médias et à renforcer leurs capacités, plus particulièrement en consolidant les réseaux et les liens entre organismes de média, y compris les médias communautaires et les sources primaires d'informations autorisées sur les catastrophes sanitaires, en améliorant la capacité des professionnels et des organismes des médias à couvrir Ebola avec des reportages de très grande qualité, scientifiques et crédibles, et en relevant le niveau de compétence des journalistes face au désastre imminent, répondant ainsi au besoin des États membres. Le Secteur s'appuiera notamment sur les activités en cours en matière de renforcement des capacités des radios locales et communautaires, de formation au journalisme, de plaidoyer pour la sécurité des journalistes et la liberté de la presse, de formation à la maîtrise des médias et de l'information, et de promotion de l'égalité des genres dans les médias.

CI encouragera aussi l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux différentes étapes de la production, de la préservation, de la diffusion, de l'échange et de l'utilisation des connaissances et de l'information. En particulier, la production participative (*crowdsourcing*), les exercices de cartographie, les sciences citoyennes et les

contenus scientifiques peuvent être utilisés pour ralentir l'épidémie, en particulier dans le cadre du programme de l'Organisation « Solutions ouvertes pour les sociétés du savoir », ainsi que des approches promouvant un accès inclusif aux TIC qui prennent en compte le handicap et le multilinguisme.

Le programme du Secteur consiste à favoriser le pluralisme des médias, y compris par l'adoption de politiques soucieuses de l'égalité des genres et la consolidation des politiques et des pratiques visant les médias, et à doter les citoyens, notamment les jeunes, de meilleures compétences grâce à une formation renforcée à la maîtrise des médias et de l'information. Conformément à la priorité donnée par l'Organisation à l'Afrique et à l'égalité des genres, les activités améliorent l'efficacité et le bon fonctionnement des radios communautaires et locales de façon qu'elles répondent aux besoins des communautés directement touchées par une catastrophe, mais contribuent aussi à la lutte simultanée contre tous les aspects de la pauvreté. Soutenir la création d'un environnement propre à encourager la liberté et l'indépendance des médias, en particulier dans les pays en transition ou sortant d'un conflit, et promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies de l'information est un élément stratégique du programme qui en fait partie intégrante.

Secteur de la culture (CLT)

Le Secteur de la culture soutient les États membres du monde entier en promouvant la coopération internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel et en créant un environnement institutionnel et professionnel propice à sa préservation durable. Dans ce contexte, il œuvre en faveur de la culture et du dialogue interculturel, qui sont des conditions et des atouts nécessaires au succès d'une réponse à Ebola fondée sur les principes du respect de la dignité humaine, de la diversité culturelle, et de la participation communautaire à l'élaboration des politiques et des programmes. Le Secteur travaillera aux côtés des responsables communautaires en vue de formuler des réponses culturellement adaptées et prises en mains par les communautés, respectées par elles et capables de les mobiliser de manière appropriée.

Réseaux et autres partenaires

Outre son expertise interne, l'UNESCO dispose aussi d'un vaste réseau d'acteurs nationaux, comme les commissions nationales, ainsi que les centres et instituts de catégories 1 et 2 (y compris le Centre de biotechnologie de catégorie 2 créé auprès de l'Université du Nigeria à Nsukka pour mener des activités de formation, d'enseignement et de recherche de haut niveau dans le domaine de la biotechnologie et des maladies tropicales), le réseau du Système des écoles associées de l'UNESCO, les clubs et chaires UNESCO et les réseaux et jumelages d'universités. Le réseau mondial des commissions nationales pour l'UNESCO œuvre en permanence pour associer à l'action de l'Organisation les organes gouvernementaux et non gouvernementaux responsables de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. À la date de décembre 2014, les commissions sont au nombre de 199 et, parmi elles, la Commission nationale du Libéria a d'ores et déjà financé, sur son budget ordinaire, des activités visant à faire face à l'épidémie de la maladie à virus Ebola.

Les actions de l'UNESCO auront un caractère intersectoriel, mettant en commun l'expertise et les ressources de chacun des secteurs de programme, mais chaque initiative sera pilotée par un secteur particulier, et un mécanisme de coordination générale, décrit dans la dernière section, assurera une cohérence accrue en évitant les doubles emplois.

➤ Domaines
d'intervention
prioritaires

» Actions visant à stopper l'épidémie



Suite à la flambée qui s'est déclarée au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone, la maladie à virus Ebola a été déclarée urgence sanitaire publique. Les gouvernements et leurs partenaires de développement internationaux ont mis en place plusieurs stratégies visant à

contenir la propagation du virus. Néanmoins, tout comme la communauté internationale a compris que la réponse au VIH et au SIDA ne pouvait réussir sans la reconnaissance et la prise en compte du contexte socioculturel, l'expérience des pays et des communautés affectées par Ebola montre d'ores et déjà que la réponse à cette maladie nécessitera plus qu'une intervention médicale.

Il est indispensable de comprendre comment les communautés et les individus perçoivent la maladie et comment ils réagissent face à elle pour déterminer, auprès des communautés elles-mêmes, quels sont les éléments des croyances, traditions et pratiques socioculturelles et religieuses traditionnelles qui amplifient sa transmission et ceux qui peuvent contribuer à l'enrayer. Il faut veiller en particulier à ce que l'approche médicale et scientifique ne soit pas perçue comme offensante à l'égard des pratiques traditionnelles. En demandant aux communautés de renoncer à leurs pratiques culturelles, on risque de porter atteinte à leur dignité et de violer leurs droits, ce qui se révélera finalement inefficace, faute d'avoir obtenu leur concours et leur consentement pleins et entiers. Pour éviter que les mesures préventives de santé publique recommandées ne suscitent la méfiance, la crainte et la résistance, il faut que les réponses soient adaptées au contexte et prennent dûment en considération les croyances et pratiques culturelles traditionnelles. Il est donc essentiel de placer les communautés au centre de toute intervention de façon qu'elles puissent s'approprier les actions élaborées et que celles-ci soient efficaces.

Il ressort de ce qui précède que les réponses doivent être adaptées aux structures sociales et respectées par

les communautés et aptes à mobiliser ces dernières de manière appropriée. La clé du succès est de s'appuyer sur des leaders communautaires avec lesquels la population peut s'identifier et en qui elle a confiance. Cela signifie travailler d'abord avec les guérisseurs traditionnels, les chefs religieux et spirituels et les autorités locales. Une fois dotés de connaissances médicales et scientifiques appropriées sur la maladie, et notamment sa transmission, ils pourront identifier les problèmes potentiels liés à des pratiques culturelles particulières et déterminer comment faire évoluer ces pratiques de façon à réduire les risques de transmission du virus. Ils seront également le principal vecteur pour faire passer les messages auprès des communautés concernées. Par essence, le patrimoine immatériel est appelé à se recréer pour répondre aux changements de l'environnement et s'adapter à des contextes sociaux en constante évolution. La participation proactive des jeunes femmes et des jeunes hommes, qui sont sur la ligne de front de la crise, est également déterminante dans les processus de mobilisation de la communauté.

L'UNESCO peut faciliter ces processus, et agir comme une ressource et une interface entre les organismes gouvernementaux, les organisations de la société civile et les communautés concernées. Elle peut contribuer à mobiliser les communautés par l'intermédiaire de leurs dirigeants et institutions traditionnels en vue de répertorier les croyances, traditions et pratiques culturelles concernant la maladie, la mort et les enterrements (comment la maladie est expliquée et comprise, qui est le premier alerté quand quelqu'un tombe malade, comment s'occupe-t-on des malades, qui en a la responsabilité, etc. ; quel est le sens donné à la mort, que se passe-t-il quand quelqu'un meurt, comment est traitée sa dépouille, etc. ; quelles sont les pratiques en matière d'enterrements, y compris les délais observés avant la mise en terre, le lieu d'inhumation, etc.), de comprendre la signification des croyances, traditions et pratiques et d'expliquer dans des termes appropriés pourquoi il faut cesser ces pratiques, et enfin de déterminer d'autres pratiques culturelles que les communautés accepteraient d'adopter, concernant, par exemple, les rites liés à la mort et aux inhumations.

Les résultats de ces recherches pourraient ensuite éclairer l'élaboration de programmes d'éducation sanitaire et de sensibilisation permettant de diffuser les solutions identifiées par les communautés.

L'expertise de l'UNESCO concernant l'utilisation des langues locales pour assurer l'efficacité de la

communication avec les communautés sera essentielle à cet égard. Les actions menées dans ce domaine prioritaire contribueront à la réalisation du premier objectif stratégique du système des Nations Unies : stopper la flambée épidémique.

» Actions visant à préserver la stabilité



Les efforts pour contenir l'épidémie de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest ont été gravement freinés par la quantité limitée de contenus éducatifs et d'informations fiables diffusés par les médias, par la montée de la stigmatisation et de la

discrimination, en particulier à l'égard des survivants, lesquels se voient rejetés par leur famille et leur communauté, et par une méfiance tenace envers les personnes participant à la réponse à Ebola (agents sanitaires et personnel médical, journalistes, bénévoles, etc.). À l'impact sanitaire du virus s'ajoutent ses effets sur la cohésion sociale, mise à mal par la stigmatisation et la discrimination, ainsi que par l'incapacité de soigner les membres malades de la communauté. Même si les communautés assimilent rapidement les connaissances de base concernant le virus et son mode de transmission³, elles souffrent encore de grosses lacunes s'agissant de savoir ce qu'il convient de faire dans différentes circonstances, par exemple comment prendre soin d'un membre de sa famille, comment avoir accès à une unité de traitement d'Ebola, etc. Étant donné que les écoles ont été fermées dans les pays les plus touchés, la réponse de l'UNESCO se concentrera à court terme sur les médias, notamment les radios communautaires, la télévision et la presse, mais aussi sur les utilisations possibles des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle fera fond sur son expérience de méthodes nouvelles de diffusion des connaissances,

comme les téléphones portables utilisés pour la prévention du VIH. Un certain nombre de partenaires, parmi lesquels l'UNICEF, l'OMS, MSF, le CDC, la BBC, etc., prennent actuellement part à l'élaboration et à la diffusion de contenus sur la maladie à virus Ebola. L'UNESCO coopérera avec eux pour s'assurer que ces contenus tiennent compte en priorité des besoins identifiés, et qu'ils sont cohérents et en accord avec les autres campagnes de communication menées dans la région. À cet effet, différents mécanismes ont été ou sont mis en place, comme la Réunion hebdomadaire internationale de coordination interorganisations de la communication relative à Ebola, et l'UNESCO y participe dès à présent. De plus, lorsque les activités d'éducation formelle et non formelle reprendront, éventuellement, l'UNESCO participera aux côtés des ministères compétents, notamment les ministères de l'éducation, aux efforts de communication et de mobilisation sociale.

L'UNESCO est mieux que quiconque à même de contribuer à la réponse à la maladie à virus Ebola en faisant en sorte que la couverture par les médias privilégie l'information factuelle plutôt que le sensationnel. Notre travail passé avec les radios communautaires montre que nous savons fort bien soutenir les médias locaux et les aider à améliorer la qualité de leurs contenus et leurs relations avec leurs auditeurs. Forte de ce succès, l'UNESCO a identifié un certain nombre de domaines dans lesquels elle pense pouvoir apporter une contribution immédiate et significative à la réponse à l'épidémie. Améliorer la qualité de la couverture par les médias et rendre les informations de qualité plus aisément accessibles au grand public contribuera de manière décisive à la réussite des efforts actuels pour contenir la maladie.

³ Abramowitz, S., A., et al. *The Opposite of Denial: Social Learning at the Onset of the Ebola Emergency in Liberia.*

Parmi les résultats escomptés de l'engagement de l'UNESCO figurent le renforcement de la pratique des médias communautaires et l'autonomisation des citoyens. Deux grands objectifs étroitement liés consistent à renforcer la capacité des médias locaux d'Afrique de l'Ouest à rendre compte d'Ebola avec rigueur et professionnalisme, et l'amélioration des normes journalistiques en matière de couverture de la maladie à virus Ebola partout dans le monde. Un certain nombre d'activités seront menées à cette fin en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, mais aussi dans les pays voisins et, au-delà, au niveau mondial. Il faudra notamment améliorer la connaissance que les médias locaux ont de la maladie à virus Ebola et la qualité de leurs reportages et renforcer leur capacité à communiquer avec leur public, y compris même les groupes difficiles à toucher. Au niveau mondial, l'UNESCO favorisera le transfert de connaissances sur le traitement des épidémies dans les médias, de la presse médicale à la presse non spécialisée, et formera les responsables de la santé et les fonctionnaires gouvernementaux pour qu'ils sachent expliquer la maladie à virus Ebola dans des termes simples lorsqu'ils seront interviewés par les médias. L'Organisation renforcera les capacités des organismes de médias communautaires dans les pays affectés et les encouragera en outre à ne plus se faire l'écho de descriptions terrifiantes de la maladie à virus Ebola, mais à diffuser des informations objectives et réalistes, en contrebalançant notamment les reportages sur les victimes par des témoignages mettant en valeur des conduites exemplaires.

Parmi d'autres activités possibles, le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) pourrait être utilisé pour soutenir le développement des médias dans les pays actuellement frappés par la crise d'Ebola. Le Conseil intergouvernemental du PIDC pourrait être invité à inscrire ce sujet à son ordre du jour et à remplir les fonctions de plate-forme de sensibilisation et de mobilisation, en décidant d'intervenir d'urgence dans les zones affectées. Des activités à plus long terme pourraient avoir pour objet d'aider les États membres à mettre au point une méthode d'évaluation des capacités des médias en cas de crise de santé

publique. Il est impossible de gérer une crise sans le concours de médias modernes, et l'UNESCO peut faciliter des politiques propices au développement des médias et renforcer les réseaux de médias de façon que le public ait accès à l'information et puisse faire entendre ses préoccupations.

Outre la formation des médias et l'amélioration des systèmes d'information, on pourrait s'efforcer de remédier au niveau mondial à l'actuel manque de confiance entre la communauté scientifique et les médias en utilisant, par exemple, un site Web centralisé existant ou un nouveau site créé à cet effet pour faciliter l'accès aux rapports de recherche, et choisir pour thème de la célébration de la Journée mondiale de la science en 2015 « Science et médias ».

L'UNESCO continuera de soutenir les comités nationaux de bioéthique de tous les États membres, en particulier dans les pays affectés, en améliorant leur compréhension des principes de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme qui s'appliquent à l'actuelle épidémie de la maladie à virus Ebola, à la gestion éthique des épidémies en général, et à tous les aspects de la réponse de l'UNESCO à la crise actuelle décrits dans le présent document de stratégie. En outre, l'UNESCO continuera à faciliter l'établissement de liens entre les comités nationaux de bioéthique des différents pays et régions de façon à permettre le partage des meilleures pratiques et des principes directeurs en matière de bioéthique, et à œuvrer pour renforcer l'infrastructure de bioéthique ou en mettre une en place dans les États membres en vue de promouvoir des approches éthiques des avancées scientifiques au niveau national, ainsi que le transfert de connaissances scientifiques et des mécanismes de collaboration loyale entre chercheurs au niveau mondial. Ces actions permettront à long terme aux États membres d'être mieux équipés face à des épidémies telles que l'actuelle flambée du virus Ebola.

Les actions menées dans ce domaine prioritaire contribueront à la réalisation de l'objectif 4 du système des Nations Unies : préserver la stabilité.

» Actions visant à assurer la continuité des services essentiels dans le domaine de l'éducation



Dans le cadre de l'effort plus général pour faire face à la crise, les ministères de l'éducation ont été contraints de fermer les écoles pour tenter de contenir la propagation du virus. Cela signifie que depuis juillet 2014, les élèves sont privés d'accès à l'éducation. C'est d'autant plus

regrettable qu'après dix années de guerre civile dans la région, le secteur de l'éducation était déjà fragile.

L'éducation est le fondement du développement en ce qu'elle permet aux apprenants de réaliser pleinement leur potentiel et de devenir des acteurs à part entière de l'avenir de leur pays. Il faut impérativement que les parties prenantes et partenaires s'efforcent d'assurer la continuité des services d'éducation essentiels. C'est une nécessité urgente, mais aussi une tâche de grande ampleur. Au Libéria, par exemple, les 4 413 écoles sont encore fermées et 1,4 million d'enfants d'âge scolaire n'ont actuellement plus accès à l'éducation. On signale çà et là de petites initiatives à l'échelon d'une communauté, ainsi que certaines tentatives d'enseignement par la radio, mais il n'y a à l'heure actuelle aucun programme national complet. Pour compliquer encore la situation, de nombreux enseignants ont été invités à mettre leurs compétences pédagogiques au service de la réponse à Ebola. L'UNICEF a prévu de former au Libéria 300 enseignants, qui en formeront à leur tour 11 000 autres, afin qu'ils participent aux efforts de sensibilisation sur les moyens de prévention au niveau des communautés.

Dans le même temps, il existe des bonnes pratiques qui peuvent être développées et reproduites pour pallier la désorganisation de l'enseignement dans la région. En Sierra Leone, où plus d'un million d'élèves manquent l'école, plusieurs partenaires locaux (dont l'Association des journalistes de Sierra Leone) et internationaux (parmi lesquels l'UNICEF) mettent en œuvre un programme de

diffusion de cours par plus de 41 stations de radio et par la chaîne de télévision nationale trois fois par jour, cinq jours par semaine.

On ne sait pas trop quand les écoles rouvriront leurs portes, et lorsqu'elles le feront, le taux de fréquentation, déjà faible avant la crise, risque de l'être encore plus. Il faut donc que les apprenants d'âge scolaire aient, dans l'immédiat et dans le proche avenir, accès à d'autres formes d'éducation que les cours en salle de classe. L'UNESCO et ses partenaires peuvent pourvoir à ce besoin par le biais de l'instruction radiophonique interactive (IRI). Reconnaisant le travail de l'UNICEF et les efforts déployés par les membres du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et d'autres partenaires de la société civile face à la crise, l'UNESCO peut aider les Gouvernements du Libéria, de la Sierra Leone, de la Guinée et d'autres pays à élaborer un plan opérationnel en vue d'assurer la continuité de l'éducation de base par la radio. Ce plan devrait comprendre les actions suivantes :

- ▶ Convoquer les parties prenantes et les experts
- ▶ Déterminer la couverture des émetteurs et relais existants
- ▶ Évaluer le nombre de radios en circulation
- ▶ Travailler de concert avec les partenaires pour remédier aux insuffisances
- ▶ Adapter à l'IRI les programmes d'enseignement formel existant
- ▶ Rédiger des plans de leçons
- ▶ Former les enseignants à la présentation de ces leçons
- ▶ Élaborer un plan de déploiement du programme auprès des communautés
- ▶ Mettre sur pied des mécanismes de suivi.

Une initiative soutenue par l'UNESCO en Afrique occidentale et centrale pourrait servir de modèle pour une telle approche. Le projet de la CEMAC qui a bénéficié de ce soutien est un programme de formation des enseignants sur le VIH et l'éducation sexuelle complète

fondé sur l'utilisation des TIC. C'est une solution peu coûteuse pour former des enseignants à une grande échelle. Des matériels pédagogiques interactifs de qualité sont fournis aux ministères afin qu'ils organisent la formation en cours d'emploi des enseignants. Il s'agit de matériels d'autodidaxie destinés au personnel éducatif, aux enseignants, et aux formateurs de pairs et axés sur l'enseignement primaire et secondaire. Dans la région de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine et Tchad), 16 141 enseignants ont ainsi été formés par des programmes utilisant la radio ou d'autres moyens. En outre, 177 fonctionnaires de haut niveau chargés des questions de pédagogie ont reçu une formation à l'utilisation de matériels didactiques sur l'éducation au VIH exploitant les TIC, et 887 membres du personnel éducatif, y compris des inspecteurs, ont appris à mettre en œuvre, suivre et évaluer ces

activités. L'expérience acquise à la faveur de ce projet aidera l'UNESCO dans son approche de la réponse à la maladie à virus Ebola.

Malgré les efforts entrepris dans les trois principaux pays affectés pour offrir des moyens d'éducation de substitution, des lacunes subsistent, en particulier dans le contenu des programmes d'IRI existants, ainsi que dans la couverture de la radio, de la téléphonie mobile, et aussi de la télévision. L'UNESCO coopérera avec les parties prenantes afin de déterminer les priorités et de coordonner les interventions au niveau national.

Les actions menées par l'UNESCO dans ce domaine prioritaire contribueront à la réalisation de l'objectif stratégique 3 du système des Nations Unies : assurer les services essentiels.

»» Actions visant à renforcer les capacités dans les pays actuellement exempts en vue de préparer et prévenir de nouvelles flambées



L'UNESCO est bien placée pour soutenir un certain nombre d'actions qui viendront renforcer l'état de préparation des pays de la région et leur capacité à faire face à la maladie à virus Ebola et à d'autres urgences. Priorité sera donnée aux pays limitrophes

des zones à transmission intense.

L'UNESCO soutiendra l'élaboration d'actions et de plans nationaux conçus pour préparer les pays limitrophes des zones de forte propagation à développer rapidement à une échelle supérieure les actions de communication, de mobilisation sociale et d'engagement des communautés décrites aux sections antérieures. L'objectif ultime est d'améliorer l'état de préparation de la collectivité et le dispositif de réponse par la communication et la mobilisation sociale et de s'assurer que les messages

utilisés facilitent cet engagement des communautés. Celui-ci est particulièrement important pour faciliter l'évolution des comportements sur des questions telles que les enterrements, l'utilisation des Unités de traitement d'Ebola, etc. Les actions dans ce domaine d'intervention prioritaire sont déjà lancées dans une certaine mesure dans ces pays, l'ONU aidant les gouvernements à élaborer des plans de réponse et d'urgence qui comprennent de tels éléments. En outre, l'UNESCO a d'ores et déjà entrepris d'élaborer des matériels de la série *Bouba et Zaza – Cultures d'enfances* sur la maladie à virus Ebola, notamment un livre, des manuels, et des modules de formation des enseignants et d'éducation des parents.

En même temps que le soutien qu'elle apporte à des institutions clés pour l'élaboration de moyens d'éducation de substitution (se reporter à la section précédente), l'UNESCO est la seule organisation à même d'aider les ministères de l'éducation à concevoir et mettre en œuvre

des programmes de santé scolaire complets propres à doter les élèves des connaissances, compétences, attitudes et valeurs nécessaires pour se protéger eux-mêmes, adopter des comportements sains, faire des choix éclairés et avoir accès et recours aux méthodes et services de prévention et de soins tout au long de leur vie. L'adoption dans les écoles d'un solide programme d'éducation pour la santé signifie que la prochaine fois qu'une crise de santé publique nécessitera la diffusion d'informations, l'engagement de la communauté et la mobilisation sociale, il y aura déjà un système en place pour assurer une réponse rapide. La santé et l'éducation sont indissociablement liées et les écoles sont des vecteurs idéaux pour toucher non seulement les élèves, mais aussi leurs parents et la communauté. Même si les écoles offrent une certaine facilité d'accès, il convient aussi de soutenir l'intégration de l'éducation pour la santé dans les services d'éducation non formelle. Dans ce domaine, il faut notamment élaborer des politiques de santé scolaire et des plans d'application ou réviser ceux qui existent déjà, revoir les programmes d'enseignement et former les enseignants. La formation des enseignants est un aspect essentiel du renforcement de la capacité du secteur éducatif d'appliquer les programmes de santé scolaire, et elle doit encourager une approche participative de l'enseignement des questions relatives à la santé, par l'organisation dans la classe d'activités appropriées qui fassent évoluer les opinions, les attitudes, les normes sociales, y compris en ce qui concerne les relations entre les genres, et les émotions des élèves à l'égard de la maladie à virus Ebola et d'autres maladies, et développent leur capacité de les considérer d'un œil critique. Les programmes de formation fondés sur les TIC pourraient être un bon moyen de former les enseignants à grande échelle et à bas prix, et l'UNESCO s'appuiera sur son expérience actuelle de l'élaboration de tels programmes de formation concernant l'éducation sexuelle complète.

L'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ) apporte en outre un soutien plus systémique et travaille actuellement avec le Ministère de l'éducation du Mali à une analyse et stratégie sur la réduction des risques à l'intention du secteur éducatif, qui porte notamment sur les risques d'épidémie de la

maladie à virus Ebola. Bien que le projet en soit encore au stade préliminaire, on compte que l'analyse et la stratégie contribueront à la planification à long terme du secteur de l'éducation du Mali, et viendront améliorer son degré de préparation en prévoyant des moyens de substitution pour assurer les services d'éducation en cas de flambée épidémique, la production d'outils de sensibilisation et la formation des enseignants au sujet du virus.

À plus long terme, des mécanismes existants tels que le Programme de gestion des transformations sociales (MOST) et des réseaux tels que celui des chaires UNESCO pourraient collaborer avec les autorités sanitaires et les chercheurs spécialisés en vue de concevoir et réaliser, dans une optique prospective, des études fondées sur les données factuelles et axées sur l'élaboration de politiques qui déboucheraient sur des recommandations concrètes pour combattre la discrimination liée à l'épidémie. Les conclusions et recommandations de ces projets de recherche pourraient être utilisées pour proposer une consultation ou collaboration intergouvernementale mobilisant encore davantage les gouvernements et les autorités face aux défis que représente l'épidémie. SHS dispose d'un large éventail de mécanismes intergouvernementaux qui pourraient être mis à contribution pour relever ces défis, notamment le Programme MOST, le Comité international de bioéthique (CIB), le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB), le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE) et la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST).

Au sein du système des Nations Unies, l'UNESCO est la seule organisation mandatée dans le domaine des sciences fondamentales, où la promotion de la coopération est l'un des principaux éléments de son action correspondant à la lettre « S » de son acronyme. Dans le passé, l'UNESCO a établi et/ou promu de nombreux centres d'excellence et réseaux scientifiques régionaux et internationaux, et un certain nombre d'organisations scientifiques non gouvernementales qui coopèrent avec les institutions nationales dans le monde entier. L'objectif premier est de développer par

la coopération internationale les capacités de recherche endogènes nationales et régionales dans des domaines de pointe de la recherche fondamentale afin d'offrir de vastes possibilités de venir à bout de maladies telles qu'Ebola.

» Au-delà de l'urgence

Les efforts conjoints de la MINUAUCE et de ses partenaires visent à abaisser le taux de propagation jusqu'à enrayer la flambée épidémique. De par sa nature même, la réponse d'urgence laissera peu à peu la place à des mesures de reconstruction et au retour à des activités normales. L'UNESCO prévoit d'accompagner cette transition par une stratégie de sortie reposant sur cinq piliers. Premièrement, chaque fois que possible, elle donnera la priorité à des activités dont la cessation n'aura pas d'effets perturbateurs. C'est ainsi que la fin des activités visant à former les professionnels des médias ou de l'éducation et à renforcer leur capacité de mieux mobiliser les communautés pour accroître la sécurité des inhumations et encourager le dépistage précoce et la prise en charge rapide ne devraient pas avoir de conséquences négatives. Deuxièmement, l'UNESCO travaille en étroite liaison avec les gouvernements et a bien soin de faire en sorte que les interventions soient conformes aux politiques et stratégies nationales et aux programmes en cours, y compris lors de l'adoption de mesures d'urgence. Tel sera le cas, par exemple, de toutes les interventions conçues pour assurer la continuité des services essentiels. Troisièmement, au fur et à mesure que de nouveaux outils et des technologies nouvelles seront mis au point pour répondre à l'épidémie,

Les actions menées par l'UNESCO dans ce domaine prioritaire contribueront à la réalisation de l'objectif stratégique 5 du système des Nations Unies : prévenir de nouvelles flambées épidémiques dans les pays actuellement exempts.

l'UNESCO réfléchira à leurs applications possibles après l'épidémie de façon à préparer d'éventuels transferts de technologie. Ainsi, des solutions faisant appel aux TIC seront élaborées pour faciliter la fourniture des services essentiels en matière d'éducation, y compris la formation des enseignants, et ces solutions pourront être également utilisées à l'avenir pour améliorer la couverture des communautés laissées pour compte ou pour favoriser le développement à plus grande échelle des programmes d'éducation en abaissant les coûts, si les autorités nationales en décidaient ainsi. Quatrièmement, la stratégie de l'UNESCO comprend plusieurs volets, dont des activités conçues pour renforcer la capacité des pays à faire face à des urgences sanitaires publiques similaires à l'avenir en transformant ce type de réponse en opérations normales ou de routine. L'intégration dans les programmes scolaires de l'éducation axée sur les compétences relatives à la maladie à virus Ebola et autres menaces pesant sur la santé publique est un exemple de la manière dont on pourrait institutionnaliser les capacités nouvellement acquises. Enfin, cette stratégie reconnaît l'impossibilité de prévoir toutes les éventualités et la nécessité d'une souplesse suffisante pour faire face à toute situation nouvelle et à l'évolution de l'épidémie.

- Modalités de mise en œuvre, de suivi et d'établissement des rapports

»» Modalités de coordination de la réponse de l'UNESCO

Il a été créé un groupe chargé de coordonner la réponse de l'UNESCO à l'épidémie de la maladie à virus Ebola, qui est piloté au sein du Secteur de l'éducation, et actuellement présidé par le Coordonnateur général de l'UNESCO pour le VIH et le SIDA. Il se compose de fonctionnaires des cinq secteurs de programme, du Bureau de la planification stratégique, de la Division pour l'égalité des genres et du Cabinet de la Directrice générale au Siège, ainsi que de collaborateurs d'Abidjan, Abuja, Accra, Bamako, Brazzaville, Bujumbura, Dakar, Kinshasa, Libreville, Monrovia, Nairobi et Yaoundé. Le groupe a pour tâche de définir la stratégie de l'UNESCO face à la maladie à virus Ebola, de faire en sorte que les Bureaux hors Siège aient les moyens d'agir et que le Siège les soutiennent au moyen d'un solide mécanisme de coordination et leur fournisse des éléments de message clairs et scientifiquement exacts.

Au niveau régional, le Bureau de l'UNESCO à Abuja est un bureau régional multisectoriel pour l'Afrique de l'Ouest qui couvre le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigeria, la Sierra Leone et le Togo, de même que le Bureau régional en Afrique de l'Ouest (Sahel), basé à Dakar, qui couvre le Burkina Faso, Cabo Verde, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal.

Comme indiqué à la section intitulée Analyse de situation, la coordination avec les partenaires sera assurée par les mécanismes mondiaux et nationaux existants, ainsi que par l'intermédiaire du siège régional de la MINUAUCE au Ghana.

»» Mise en œuvre et capacité

La mise en œuvre de cette stratégie reposera sur les réponses apportées au niveau national dans les trois pays affectés prioritaires, avec l'appui des mécanismes de coordination régionaux et mondiaux. Dans chaque pays affecté, l'UNESCO s'efforcera, dans le cadre de sa stratégie pour faire face à l'épidémie Ebola, d'identifier les actions les mieux adaptées aux possibilités et besoins nationaux. Les plans d'action au niveau national intégreront les contributions de tous les secteurs de l'UNESCO (éducation, sciences, culture, communication) et le financement des activités de l'Organisation reflétera les priorités dûment déterminées dans chaque pays, en fonction des contextes nationaux et des priorités locales. Il convient de noter que l'ampleur et le budget des activités prévues au Libéria devraient être proportionnellement plus importants qu'en Sierra Leone et en Guinée, malgré une population totale moins

nombreuse. La raison en est que ce pays continue d'avoir le taux d'incidence d'Ebola le plus élevé, à quoi s'ajoute le fait que l'UNESCO a déjà du personnel sur le terrain et donc une plus grande capacité de mise en œuvre. Il est prévu des allocations plus modestes aux 12 pays voisins couverts par les Bureaux de l'UNESCO à Abuja et Dakar, en vue de financer des activités de sensibilisation et d'assurer une réponse rapide en cas de propagation de l'épidémie.

Au niveau mondial, les secteurs de programme fourniront un appui et une assistance techniques adaptés aux activités mises en œuvre au niveau national dans leurs domaines de compétence respectifs, ainsi qu'aux activités de suivi et d'évaluation qui seront entreprises. Toutefois, si l'UNESCO a de solides capacités aux niveaux mondial et régional dans les domaines couverts

par l'ensemble des cinq secteurs de programme, ses capacités à l'échelon national sont variables et inégales, en particulier dans les pays où elle n'a pas de présence permanente. L'Organisation peut néanmoins mobiliser l'expertise nécessaire à travers son solide réseau de partenaires afin d'apporter une réponse appropriée conformément à son mandat. L'UNESCO n'a ni bureau ni personnel dans deux des pays affectés, la Sierra Leone et la Guinée, et le troisième pays où la maladie connaît une forte propagation, le Libéria, est desservi par une petite équipe (deux personnes, dont un responsable de programmes national pour les activités de CapEFA/EFTP) mais sans qu'il y ait de véritable bureau.

Étant donné l'importance de la coordination au niveau national pour une réponse efficace, il est recommandé

de recruter ou détacher une personne pour chacun des pays touchés où l'UNESCO est actuellement sous-représentée, à savoir la Guinée et la Sierra Leone. Pour disposer rapidement sur le terrain d'une personne possédant les compétences requises, il est recommandé de recourir à un contrat de consultant. Cela permettra une plus grande souplesse, avec une affectation de plus ou moins longue durée selon que nécessaire. De plus, étant donné la complexité de la réponse, et la nécessité d'une coordination à l'échelon régional et de la capacité de se concentrer sur la seule épidémie d'Ebola, il est recommandé de nommer un coordonnateur régional chargé de la réponse à la maladie à virus Ebola dans les trois principaux pays affectés et de la coordination des interventions de l'UNESCO, y compris à partir d'autres Bureaux de la région.

» Suivi et évaluation

Le suivi des activités de l'UNESCO, qu'elles soient mises en œuvre au titre du Programme ordinaire ou au moyen de fonds extrabudgétaires, est effectué par divers acteurs et au moyen de plusieurs mécanismes, dont les rapports narratifs semestriels destinés à SISTER et les rapports financiers présentés à intervalles réguliers par les bureaux exécutifs des secteurs et des services, ainsi que par le Bureau de la gestion financière. Les mécanismes de suivi sont conçus pour donner rapidement une indication sur la probabilité de réalisation des résultats escomptés, ce qui permet d'apporter les modifications nécessaires aux activités de programme et aux approches qui ne semblent pas avancer comme prévu.

L'UNESCO dispose aussi du Service d'évaluation et d'audit (IOS) qui s'emploie de manière systématique et rigoureuse à évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gestion, de contrôle et de gouvernance axés sur les risques et les résultats. Le Service est responsable des audits, évaluations et enquêtes internes

et autres formes d'appui à la gestion. Pour chaque exercice biennal, IOS et les responsables compétents de l'UNESCO établissent un plan d'évaluation dans lequel sont précisés les programmes et activités qui seront examinés au cours de la période. Le Plan d'évaluation repose sur la Stratégie d'évaluation et sur les orientations qui peuvent être formulées par le Conseil exécutif, et prévoit le contrôle de toutes les évaluations du Programme ordinaire et de l'évaluation de certaines activités extrabudgétaires.

Outre ces processus standard de suivi et d'évaluation, des plans de suivi et d'évaluation spécifiques peuvent être établis pour des projets extrabudgétaires conformément aux exigences des donateurs. Pour permettre une vision générale de la réponse à la maladie à virus Ebola, le suivi et l'évaluation des activités menées par l'UNESCO seront alignés sur ceux des autres partenaires et de la MINUAUCE.

» Partenariats avec des acteurs clés

Comme indiqué dans la première section, l'actuelle flambée de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest est une crise complexe qui a incité un grand nombre de parties prenantes à agir. Le caractère multisectoriel de cette urgence signifie que de nombreux acteurs travailleront de concert pour la première fois. Leur nombre élevé nécessite des systèmes de coordination adaptés pour assurer une réponse efficace et réduire les chevauchements, les retards et les lacunes. Différents systèmes ont donc déjà été mis en place, comme la MINUAUCE, le Centre d'opérations d'urgence en Sierra Leone ou la Structure de gestion des incidents au Libéria. L'ONU et d'autres acteurs ont établi, outre la MINUAUCE, d'autres mécanismes de coordination visant à accroître l'efficacité de la réponse, comme la Rencontre hebdomadaire internationale de coordination interorganisations de la communication relative à Ebola, présidée par le CDC, à laquelle participent un certain nombre de parties prenantes telles que l'UNICEF, l'OMS, la FICR, l'USAID, l'OIM, l'ONUSIDA, le PNUD

et l'UNESCO. Les Équipes de pays des Nations Unies présentes dans chaque pays affecté et dans les pays voisins ont été chargées de rédiger des bilans communs de pays, à partir desquels des appels à propositions seront lancés au niveau national. Dans les pays où elle est déjà présente, et au niveau mondial, l'UNESCO coordonne d'ores et déjà son action avec celles des autres acteurs en vue d'améliorer l'efficacité de l'action commune.

Dans sa réponse à l'actuelle flambée de la maladie à virus Ebola, l'UNESCO devra, au-delà de ses réseaux et partenariats traditionnels, nouer des liens de collaboration interorganisations ou resserrer ceux qui existent déjà et forger de nouvelles alliances avec les partenaires de développement et le secteur privé. Elle devra faire preuve de souplesse pour être à même de répondre de manière efficace à l'épidémie qui sévit à l'heure actuelle.

Acronymes

BBC	British Broadcasting Corporation
CapEFA	Renforcement des capacités en faveur de l'Éducation pour tous
CDC	Centres pour le contrôle et la prévention des maladies
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CI	Secteur de la communication et de l'information (UNESCO)
CIB	Comité international de bioéthique
CIGB	Comité intergouvernemental de bioéthique
CIGEPS	Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport
CLT	Secteur de la culture (UNESCO)
COMEST	Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies
ED	Secteur de l'éducation (UNESCO)
EFTP	L'enseignement et la formation techniques et professionnels
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
IPE	Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence
IOS	Service d'évaluation et d'audit (UNESCO)
IRI	Instruction radiophonique interactive
MINUAUCE	Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola
MOST	Programme de gestion des transformations sociales
MSF	Médecins sans frontières
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PIDC	Programme international pour le développement de la communication
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
réSEAU	Réseau des écoles associées de l'UNESCO
SC	Secteur des sciences exactes et naturelles
SHS	Secteur des sciences sociales et humaines
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SISTER	Système central de gestion des programmes de l'UNESCO
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

“ Nous devons continuer de mettre l’accent sur la réponse d’urgence à la maladie à virus Ebola, tout en préparant l’avenir. L’UNESCO est dans une position idéale pour fournir un appui aux États membres afin de réussir la transition entre la crise et la période de reconstruction et de développement. ”

Irina Bokova
Directrice générale de l’UNESCO